



# DÉCLARATION DES PERFORMANCES

**8711297046139A**

1. Code d'identification unique du produit type:

Handson Mortier d'égalisation

2. Usage(s) prévu(s):

Mortier pour chape à base de ciment destiné à la construction de planchers en intérieur.

3. Fabricant:

INTERGAMMA bv

Postbus 100

3830 AC Leusden (NL)

Tel: +31(0)88 – 010 8650

www.intergamma.nl

klantenservice@gamma.nl

4. Mandataire:

Non applicable

5. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances.

Évaluation et de vérification de la constante des performances (AVCP) Système 4

6a. Norme harmonisée :

EN 13813 : 2002 Matériaux de chape et chapes - Matériaux de chapes - Propriétés et exigences

Organisme(s) notifié(s):

Non applicable

6b. Document d'évaluation européen:

Non applicable

7. Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles	Performances
Réaction au feu	NPD
Émissions de substances corrosives	CT
Perméabilité à l'eau	NPD
Perméabilité aux vapeurs d'eau	NPD
Résistance à la compression	C25
Résistance à la flexion	F5
Résistance à l'usure	NPD
Isolation au bruit	NPD
Absorption du bruit	NPD
Résistance thermique	NPD
Résistance chimique	NPD

NPD = (performance non déterminée) sont mentionnées lorsque les performances ne sont pas déclarées;



Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Margreeth Pape, QA-manager

---

(naam en functie)

Leusden, 12/02/2024

---

(plaats en data van uitgave)

A handwritten signature in black ink, appearing to be "MP", written over a horizontal dashed line.

(handtekening)

Annexes à la DDP en accord avec le RPC Article 6(5) et la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, Article 31 ou Article 33

- |  |                        |
|--|------------------------|
| <b>1. (31) Fiche de données de sécurité (MSDS) :</b>     | disponible sur demande |
| <b>2. (33) Information sur les substances à risque :</b> | Non applicable         |